

## Les ports minotiers de la rive droite de la Gironde : l'avènement et la disparition d'une histoire

Aujourd'hui, de Port-Maubert aux Monards, l'archéologie industrielle repère et étudie les constructions et les aménagements des minoteries industrielles, de Mortagne à Saint-Serin-d'Uzet et aux Monards). Toutes ces constructions sont contemporaines et datent donc de la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du très début du XX<sup>e</sup> siècle. Simultanéité remarquable et coïncidences significatives.

À Saint-Seurin et aux Monards, les minoteries industrielles occupent les sites et les bâtiments des moulins à eau médiévaux. Le moulin des Monards est racheté en 1859 par une société d'entrepreneurs de Mortagne, Verger, Pitaud et Compagnie, et équipée d'une machine à vapeur.

Les minoteries de Mortagne, elles, se sont construites l'une sur le quai droit du bassin de retenue du port, l'autre en bordure de l'emplacement du chantier de l'aménagement du port. En 1864, le patriarche de la famille Vérat, établit installée, dans l'usine qu'il vient de construire équipée d'une machine à vapeur, son fils aîné Pierre et sa famille, avec aussi un chauffeur. La minoterie d'Alexandre Parias, dans les mêmes conditions d'établissement du fils aîné, sera installée l'année suivante en 1865. Dès lors, l'économie locale de la transformation des grains, par l'usage de l'énergie éolienne par la vingtaine de moulins à vent, de l'énergie hydraulique par les trois moulins à eau et à marée, s'en trouvera, sinon durablement bouleversée, du moins, à terme transformée.

Ces installations, sur les quais des ports, sont presque immédiatement consécutives à la fin du programme des aménagements des ports saintongeais de la rive droite, envisagés dès 1820 par l'ingénieur des travaux maritimes Jean Lescure de Bellerive, achevés en 1852-1853. Alors s'est actualisée technologiquement la fonction traditionnelle des moulins à vent des falaises de cette rive. Ceux-ci travaillaient à produire des farines pour l'approvisionnement et le commerce de Bordeaux, approvisionnés eux-mêmes davantage par des blés importés par ce dernier port, que par les récoltes des plaines de Saintonge toujours déficitaires. Ces échanges productifs et commerciaux ont perduré jusqu'en 1939. <sup>(1)</sup>

Dans les années 1850, les registres des mouvements du port de Mortagne mentionnent les traversées régulières entre le port de la Maréchale, apportant du froment, et repartant de Mortagne chargées de farine. Après l'installation des minoteries, au mois de janvier 1874, on relève l'entrée de 274 tonnes de froment apportées par 10 bâtiments. La relation essentielle des minoteries de la rive droite avec Bordeaux et le Médoc existera encore dans les années 1920-1930 : la minoterie Vérat-Dugoujon possèdera deux gabares, le *Jacques* et le *Papillon*, la minoterie Parias en possèdera deux autres, les *Deux Frères* et les *Deux Sœurs*. Cette relation sera durablement présente dans la symbolique de célébration et de marquage des lieux. La statue de bronze que Pierre Vérat fit dresser à son effigie en 1885, désigne d'un index impérieux le port, sa minoterie, la Gironde et les rives du Médoc où il avait développé sa fortune. Dans la période 1920-1930, l'enseigne de la minoterie de Saint Seurin, réalisée en céramique polychrome dans le style Art déco, comporte une gabare, toutes voiles au vent.

Il faut cependant remarquer que l'emprise des minoteries industrielles ne s'est établie que lentement, malgré la destruction systématique des moulins à vent par les minotiers. Le dernier moulin en activité disparaîtra en 1921.

Les transformations de l'économie bordelaise, jointes à l'inadéquation des ports aux nouvelles conditions de navigation, à la généralisation des transports automobiles plus simples et plus rapides, ont eu raison avec les années, de la rentabilité puis de l'activité des minoteries. La minoterie Parias disparaîtra la première en 1936, après bien des vicissitudes, la minoterie Vérat-Dugoujon puis Fleury fermera en 2009, après la minoterie de Saint-Seurin dans les années 1960 et celle des Monards dans les années 1970.

Ainsi prend fin la vocation industrielle meunière de la rive droite de la Saintonge, bénéficiaire à l'origine de la vapeur et victimes, entre autres causes, du moteur à explosion.

**Noëlle Gérôme**  
Ethnologue  
Chargée de recherches retraitée du CNRS

(1) Cf. Jean Pierre POUTOU, "Bordeaux et le commerce des farines au XVIII<sup>e</sup> siècle" in Archives départementales de la Gironde, *Le cœur des moulins*, Éditions Ausonius, Bordeaux, 2015.